

Douze décorations, combinées avec artifice, frappèrent d'admiration les spectateurs assez heureux pour être admis aux représentations d'*Orfeo*. Les changements se faisaient à vue, et le machiniste fit arriver sur la scène une ville forte assiégée et défendue; un temple entouré d'arbres, la salle du festin donné pour les noces d'Orphée, un intérieur de palais, le temple de Vénus, une forêt, le palais du Soleil, un désert affreux, l'Éter, les Champs-Élysées, un bocage sur le bord de la mer, enfin l'Olympe et le firmament. On ne ferait pas mieux aujourd'hui.

(*A continuer.*)

En conséquence d'un accident qui nous a privé des services de notre compositeur de musique, pendant plusieurs jours, nous sommes forcé de remettre à Jeudi prochain la publication de la partie musicale de notre feuille. Nous donnerons alors douze pages. Notre imprimeur de musique étant le seul compositeur en ce genre à Québec, il nous a été impossible de le faire remplacer à la casse. Cette raison est, nous l'espérons, une excuse suffisante que nos abonnés voudront bien agréer.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE MENEZREL paraît tous les Jedis. Il se compose de vingt pages, grand octavo, dont seize sont exclusivement consacrées à la partie Littéraire, et les quatre dernières à la Musique. L'année sera divisée en trois volumes, dont deux de Littérature, de 416 pages chaque; et un de Musique, de 208 pages.

Les conditions sont, outre les frais de poste, de TROIS PIASTRES par année, payable par semestre et d'avance. Cette dernière condition est de rigueur. On ne peut souscrire pour moins d'une année.

Toutes communications doivent être adressées, franchises de port, à PLAMONDON et CIE., Rédacteurs-Propriétaires. Bureau, à l'encoignure des Rues du Parloir et des Jardins, vis-à-vis la Chapelle des Dames Ursulines, Haute-Ville.

Les Messieurs suivants qui ont bien voulu se charger de l'Agence du Menezrel, sont autorisés à recevoir les noms des souscripteurs, à percevoir le montant de l'abonnement, et à en donner des reçus en conséquence

| | | | |
|-------|---------------------------|-----------|----------------------------------|
| M. M. | G. N. Gosselin, | - - - - - | Au Bureau de l'Aurore, Montréal. |
| | J. Bte. Saint-Denis, | - - - - - | Saint-Hyacinthe. |
| | Louis Berlinguet, | - - - - - | Boucherville. |
| | H. Garneau, | - - - - - | Rivière du Loup (en haut). |
| | Antoine Bureau, | - - - - - | Trois-Rivières. |
| | Louis Balté, | - - - - - | Deschambault. |
| | Wolfred Launière, | - - - - - | Saint-Michel. |
| | George Tanguay, | - - - - - | Saint-Gervais. |
| | George Couillard, E. D. | - - - - - | Saint-Thomas. |
| | T. Chapais, N. P. | - - - - - | Rivière-Ouelle. |
| | Horace Pinet, N. P. | - - - - - | Kamouraska. |
| | Cléophe Cimon, N. P. | - - - - - | Malbaie. |
| | Arthur Chamberland, N. P. | - - - - - | Rivière du Loup (en bas). |
| | J. B. Beaulieu, N. P. | - - - - - | Kakouna. |

PLAMONDON et CIE., Rédacteurs-Propriétaires.

Imprimé par STANISLAS DRAPEAU et Cie., Bureau de l'Artisan et du Menezrel.